



**LOUS MITIEYS**

# AZZUR



**Le bulletin d'information de la commune d'Azur**





## ***Le Mot du Maire***

Ces derniers mois, notre commune a vécu des événements douloureux qui nous ont plongés dans la tristesse.

Malgré ces moments difficiles, nous continuons à aller de l'avant.

De nombreux projets portés par le Conseil Municipal vont se réaliser. Le lotissement de Tahurat, l'aménagement des salles de la mairie, le renouvellement des jeux pour les enfants seront terminés dans les prochains mois.

La réalisation de la voie verte Azur-Soustons et l'aménagement de la rue Gaston Nougaro, soutenus financièrement par la Communauté des Communes, vont débuter début octobre. Deux projets d'aménagement, pour réaliser des lotissements, sont à l'étude auprès des services de MACS. Avant la fin de cette mandature (mars 2020), notre village aura pris une autre dimension tout en gardant son cachet d'antan.

Les élections présidentielles et législatives ont rendu leur verdict. Vous avez été nombreux à participer à ces deux rendez-vous.

Les beaux jours sont revenus. Nous espérons une saison touristique florissante, comme ces dernières années et que rien ne vienne troubler l'atmosphère paisible de notre village.

Je souhaite aux associations engagées dans les animations estivales, aux professionnels du tourisme et à tous les Azuriens, une saison pleine de bonheur.

*Michel LAUSSU*

# Au fil des dossiers

## Les bâtiments publics



Comme vous avez pu le constater il y a quelques jours, la Mairie a déplacé, provisoirement, ses locaux, dans l'ancien logement « Grangé » dénommé autrefois « le château » de l'ancien hospice de la fontaine Saint Jean, route de Messanges, 76 Rue de la Fontaine (à droite après la médiathèque). Ce bâtiment a été mis gracieusement à notre disposition par la Communauté des Communes.

Les numéros de téléphone, de fax ou les accès internet sont inchangés.

Les premiers travaux ont déjà commencé et vont se prolonger, selon les prévisions, jusqu'à fin octobre ; date à laquelle le bâtiment devrait être totalement opérationnel.

Nous nous excusons pour les désagréments causés, mais lorsque que les travaux seront achevés, le changement sera perceptible par tous.

En effet, comme annoncé dans les Mitieys précédents, les locaux de la Mairie vont être entièrement repensés et réaménagés afin de les rendre plus fonctionnels pour nos secrétaires et plus accueillant pour le public.

Nous vous remercions, pendant cette période de transition, de faire preuve de compréhension et de patience en attendant le retour dans notre Mairie, chère à tous les Azuriens.

Le salon de coiffure est vendu à Madame Lanave, la coiffeuse, qui est installée à azur depuis 7 ans.

Nous lui souhaitons bonne chance.

## Centre de loisirs



Avant toutes nouvelles inscriptions au Centre de Loisirs, vous devez impérativement passer par la Mairie de votre domicile afin de retirer un dossier d'inscription.



## Les ressources financières



### Comptes administratifs 2016

#### Commune :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes :	788 393,95€	137 755,58€
Dépenses :	590 863,47€	155 892,68€
Excédent :	197 530,48€	Déficit : 18 137,10€
<b><u>Résultat positif : 168 368,38€ compte tenu des restes à réaliser</u></b>		

#### Forêt :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes :	259 458,38€	0€
Dépenses :	22 308,82€	0€
Excédent :	237 149,56€	Résultat : 0 €
<b><u>Résultat positif : 237 149,56€</u></b>		

### Budget primitif 2017

#### Commune :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes :	796 264€	355 097€
Dépenses :	796 264€	355 097€

#### Forêt :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes :	242 249€	0 €
Dépenses :	242 249€	0 €

## Impôts locaux

Les taux d'imposition restent identiques à l'année précédente :

Taxe d'habitation :	7,89%
Taxe foncière sur le bâti :	9,00%
Taxe foncière sur le non bâti :	33,66%

## La Forêt



La forêt communale, conformément aux accords passés avec l'état français, était gérée, depuis 70 ans, par les élus d'Azur.

Aujourd'hui, cette gestion n'est plus acceptée et les services de la Préfecture, sous l'autorité de Monsieur le Préfet, incitent vivement et rapidement le Maire d'Azur à se rapprocher de l'ONF pour se conformer aux règles en vigueur.

Une réunion à la Préfecture est prévue en Septembre-Octobre pour faire le point de l'avancement de la procédure.

L'effet premier est que cette gestion par les services de l'ONF s'élève à une participation de 12% sur les ventes et 2€ par hectares concédés.

L'application de cette mesure devrait être effective le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Cette année, peu de ventes de bois prévues, mais des travaux d'entretien et de semis.

## Camping Azu'Rivage



### La Piscine :

Comme chaque année, la piscine est accessible aux habitants d'Azur (en résidence principale) :

- Du 15 juin au 7 juillet 2017 et du 4 septembre au 15 septembre 2017 : le mercredi, le samedi, le dimanche de 14h00 à 18h00
- Du 8 juillet au 15 juillet 2017 et 16 août au 3 septembre 2017 : tous les jours de 10h00 à 19h00.

Un justificatif de domicile et une caution devront être fournis à l'accueil lors de la première présentation. Le règlement intérieur devra être respecté sous peine d'exclusion.

### Ouverture du Vival Azur Rivage .

Sarah , Isabelle et Vincent sont heureux de vous accueillir tous les jours du lundi au dimanche de 8h30 à 19h30 et à partir du 1er juillet de 7h30 à 20h30 .

Vous y trouverez du pain et des viennoiseries cuits sur place toute la journée , de l'épicerie traditionnelle , de nombreux produits locaux, articles de plage etc.... ainsi que la presse .

## Bibliothèque



### Carnaval

Le samedi 04 mars, la bibliothèque proposait une animation sur le thème du carnaval.

Au programme :

- quiz musical sur les carnivals du monde
- atelier de création
- piñata
- lecture d'histoires

Super-héros et princesses ont ensuite dégusté un goûter offert par les restaurateurs de l'Ostagaï et de l'Auberge du Soleil.

Pour clôturer cet après-midi, parents et enfants ont dansé sur des rythmes actuels sous une pluie de confettis.

### Exposition

Le vendredi 23 juin, de nombreux azuriens sont venus remonter le temps et partager des souvenirs au travers de l'exposition « Azur, d'hier à aujourd'hui ». Cette exposition retrace l'évolution de notre commune mais aussi les traditions et coutumes qui y sont ancrées. Les personnes présentes ont pris plaisir à se retrouver et se remémorer des anecdotes. Ce moment de partage s'est terminé par le traditionnel verre de l'amitié offert par la municipalité.

Je tiens à remercier tous les azuriens qui se sont impliqués dans ce projet de façon à transmettre l'histoire d'Azur.

Tout l'été, vous pouvez venir voir l'exposition aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

### Rencontre d'auteur

Le samedi 24 juin, l'auteur Sébastien Laurier est venu à notre rencontre à la fontaine Saint-Jean. Dans une lecture théâtralisée, il nous a emmenés avec lui dans son voyage initiatique au cœur des Landes à la recherche de sources guérisseuses. Avec beaucoup d'humour et d'émotion il nous a raconté sa quête de guérison de sa maladie auto-immune. Son livre « Into Ze Landes » est disponible à la bibliothèque.

Cette rencontre s'est faite à l'initiative de MACS. Et en partenariat avec la médiathèque

## SIVU pédagogique du Marensin



A l'école d'Azur, dans le cadre de l'aménagement des temps périscolaires, les élèves se sont vus proposer des activités faisant référence à notre identité locale : plantation du mai, initiation au gemmage et aux traditions ancestrales. Tous les jeunes apprécient ces moments.

Dans le cadre de ces T.A.P., nous serions heureux d'accueillir des personnes pour accompagner les animateurs. Cela se déroule tous les mardis et vendredis après-midi entre 15h et 16h.

Vous pouvez prendre contact au secrétariat de mairie.

Une aide de temps en temps serait la bienvenue. Merci par avance.

## SITCOM



Les services du SITCOM ont entrepris un vaste chantier de réorganisation des tournées des collectes d'ordures.

Plus de 1000 points de collecte répertoriés dans les 76 communes qui composent le SITCOM ont été analysés.

Fin juin 2017, il n'existera plus de points noirs.

D'autre part, 3 points de collectes spéciales (point tri) et 500 autres points (campings en été) font partie de ce travail de mise en sécurité.

L'unité de valorisation énergétique de Bénesse fonctionne comme indiqué et la production d'électricité (revendu à Enedis) est conforme aux prévisions. Elle fournit l'équivalent des besoins d'une population estimée à 18000 habitants.

## MACS

Plusieurs transferts ont été réalisés :

- Gestion et entretien de la zone artisanale « Lou Yeme »
- Promotion du tourisme

### EVOLUTION DU TAUX D'IMPOSITION DEPUIS LA CREATION DE MACS

Taxe habitation	Commune	MACS	Département	Région	Total
2003	7,86	5,67	7,39		20,92
2016	7,89	10,99			18,88

Taxe foncière bâtie	Commune	MACS	Département	Région	Total
2003	8,96	5,98	8,15	2,7	25,79
2016	9	15,83 (+TEOM)		14,76	39,59

TOTAL GENERAL

Taxe habitation + Taxe foncière bâtie	2003	2016
	46,71	58,47
	<u>Différence:</u> +12,36	<u>Commune:</u> +0,07



### LE COMPTE FINANCIER 2016

Les résultats comptables de l'année 2016 seront étudiés et mis au vote pour approbation lors de la réunion du comité syndical du 20 juin 2017. Ils font apparaître des excédents de plus de 500 000 € tant en « eau » qu'en « assainissement ». Il sera proposé au comité syndical d'affecter ces sommes à l'autofinancement des travaux 2017.

### LE BUDGET 2017

Le budget de fonctionnement 2017 s'équilibre en recettes et en dépenses à 3 825 000 € pour l'eau et à 3 305 000 € pour l'assainissement soit au total environ 9 Millions d'€ avec les budgets annexes (assainissement non collectif, défense incendie, prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage, etc).

En 2017, Le budget investissement « eau potable » s'élève à 2 050 000 € et à 3 565 000 € pour « l'assainissement ».

Sur la commune d'Azur, les travaux portent sur la réhabilitation de la bache de stockage d'eau potable et du surpresseur suite aux incidents d'alimentation en eau de juillet 2016 (travaux en cours) ainsi que le traitement H2S au poste du Moulin (après les conclusions positives du pilote installé l'année dernière) et le chemisage des canalisations sous la RD50 pour le réseau d'assainissement.

### TARIF AUX USAGERS

Cette année la modification tarifaire votée par le conseil syndical de décembre 2016 porte sur un rééquilibrage entre le budget eau et le budget assainissement afin d'avoir une meilleure concordance entre les recettes et les dépenses de chaque secteur. Le montant de la part fixe « eau » est de -4 € et celle de « l'assainissement » de +4 €.

En conséquence les tarifs pour 2017 sont les suivants :

- Eau (part fixe :49,00 € HT + 1,29 € HT/M3 consommé (redevances pollution et Agence de l'eau comprises)).
- Assainissement (part fixe :55,00 € HT + 1,33€ HT/M3 consommé (redevance Agence de l'eau comprise))

soit **2,82 € TTC /M3 d'eau assainie** (hors abonnements).

### TARIF SOCIAL DE L'EAU

En 2016, l'expérimentation conduite dans le cadre de la loi BROTTES a permis à 95 abonnés bénéficiant de la CMU-C, du RSI ou du RSA, d'être exonérés de la part fixe eau (9 habitants à Azur). L'expérimentation se poursuit en 2017 et les personnes concernées sont priées de se faire auprès du service administratif du SIEAM (1, place d'Aquitaine – BP 55 – 40141 SOUSTONS Cedex tel:05 58 41 43 15).

### QUALITE DE L'EAU

Le charbon actif a été changé à Vieux Boucau et à Soustons Peleusec les équipements de désinfection (bioxyde de chlore) ont été renouvelés en vue de limiter goût et odeur de chlore.

### EVOLUTION DU SYNDICAT

La commune de Moliets a pris contact avec le SIEAM en vue d'une éventuelle adhésion. En effet, son contrat d'affermage en eau et en assainissement avec la SAUR arrive à échéance fin 2017 et elle ne souhaite pas le renouveler.

Une étude technique, administrative et financière est en cours en vue de l'intégration de la commune de Moliets au SIEAM sous réserve de l'acceptation des quatre communes fondatrices du syndicat par délibération de leurs conseils municipaux.

De plus et dans le cadre de l'application de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 7 Août 2015 des compétences exercées par les communes sont (ou vont être) transférées aux EPCI (Établissements Publics de Coopération Intercommunale) comme les communautés de communes ; l'alimentation en eau potable et l'assainissement seront concernés à l'échéance 2020. La communauté de communes de MACS (Marenne Adour Côte Sud) réfléchit aux différentes options liées à ce transfert de compétences.

D'autre part, les contacts SIEAM / SIBVA (syndicat intercommunal de la basse vallée de l'Adour) se poursuivent et permettent de comparer dans le détail, les pratiques techniques, organisationnelles et financières de chaque structure.

Juin 2017

## STATISTIQUES SECOURS ET GENDARMERIE

### STATISTIQUES ACTIVITES SERVICE SECOURS INCENDIE CENTRE DE SOUSTONS

Année	Interventions	Sortie engins	Nb véhicules
2015	36	59	32
2016	35	39	34
	-1	-20	+2

Victimes :

- Blessés légers : 22 ; Blessés graves : 4
- Autres : 1
- Impliqués : 6
- Décédé : 1

Délai moyen arrivée	2015	20 min 58	
	2016		21 min 18

Durée moyenne intervention	2015	1 h 31	
	2016		1 h 26

### STATISTIQUES GENDARMERIE BRIGADE SOUSTONS

- Atteintes intégrité physique avec violences :
  - o 2015 : 3 avec violences et 13 sans violence
  - o 2016 : 3 avec violences et 8 sans violence
- Cambriolages :
  - o 2015 : 3
  - o 2016 : 3
- Interventions économiques et financières :
  - o 2015 : 1
  - o 2016 : 3
- Accidents :
  - o Pas d'accident grave, 1 alcoolémie relevée en 2016
- Nombre total interventions déclarées :
  - o 2015 : 20
  - o 2016 : 18

## Réunion Publique

Une réunion publique, où toute la population est invitée à participer, se déroulera le **21 octobre 2017 à partir de 10h00 à la salle François Mitterrand.**

Il sera fait le point des divers projets réalisés depuis 3 ans et des projets à venir les deux prochaines années.

Nous vous invitons à venir débattre sur ces sujets et autres.

## Aménagement de la Rue Gaston Nougaro

L'organisme chargé de l'étude de l'aménagement de cette rue est retenu et doit présenter un projet avant la fin de l'année 2017.

## Pôle médical

Le lotissement « Tahurat » est en cours de viabilisation.

Trois nouvelles habitations et le pôle médical vont se dresser dans les prochains mois dans ce quartier.

## Retraite Arlette DUBOURG

A compter du 1<sup>er</sup> mai 2017, Arlette Dubourg a fait valoir ses droits à la retraite.

Employée au service entretien des bâtiments de la Mairie d'Azur, elle a toujours accompli son travail avec sérieux et de façon irréprochable.

Nous avons organisé en son honneur une petite réception pour la remercier de son engagement et de sa disponibilité, toujours dans la bonne humeur.

Bonne retraite Arlette.

Madame Nadia DARCHOURAK a pris ses fonctions à compter du 1<sup>er</sup> mai 2017.

## Opération zéro phyto

La commune a souscrit à cette opération. Nous vous invitons à faire de même.

Un panneau relatif à cette initiative sera mis en place prochainement.

Des matériaux vont être achetés : desherbeur thermique, binette, autres matériels...

Le paillage des haies est devenu systématique.

## Projet de champ photovoltaïque

Le processus de réalisation des champs photovoltaïques sur la commune d'Azur a été soumis à l'autorisation des services du Ministère de L'écologie.

Le projet du champ situé au nord de la Commune a été retenu.

La décision de réaliser le projet Azur Sud doit intervenir ce mois de juillet.

Les travaux débuteront au début de l'année 2018.

# Informations diverses

## Voie Verte

Les travaux pour relier Soustons à Azur par la voie verte ne sont toujours pas réalisés. Les contretemps n'en finissent pas, nous espérons une issue favorable et définitive dès le mois d'octobre prochain. La consultation des entreprises est prévue cet été.

## Carte d'identité

Depuis le 15 mars dernier les modalités de recueil et de traitement des cartes nationales d'identités sont modifiées. Seules les mairies dotées d'un dispositif de recueil (au choix Soustons, Dax, Capbreton...) peuvent recevoir vos demandes de carte d'identité, sur rendez-vous (attention délais assez importants d'attente).

La pré-demande en ligne est opérationnelle (sinon vous devez retirer un dossier dans votre Mairie). Les empreintes digitales seront recueillies à compter de l'âge de 12 ans au moment du dépôt de la demande. La présence du mineur, quel que soit son âge, est obligatoire au moment du dépôt du dossier. La carte d'identité reste gratuite sauf en cas de perte ou de vol.

## Nécrologie

En début d'année, Nahuel Ayala est décédé subitement. Cela a été un grand choc pour sa famille d'abord, mais également pour ses copains de classe et le village d'Azur. C'était un jeune plein de vitalité et très enthousiaste.

Au mois d'avril, Daniel Darmaillac nous a quittés.

Il avait épousé Danielle et quitté son village natal de Léon pour s'installer définitivement à Azur.

Elu conseiller municipal en 2002, réélu en 2008 et 2014, il s'était engagé depuis plus de 15 ans pour la commune d'Azur.

Ecouter, aider, accompagner telles étaient les missions qu'il s'était fixées dans son mandat d'élus, ou dans ses différentes activités, qu'elles soient associatives ou autres.

Il était très impliqué au sein du SIEAM et du CCAS.

Il apportait le journal Sud-ouest à de nombreux Azuriens qui appréciaient ce service.

**Au nom d'Azur, merci pour tout Daniel.**

A Danielle, à ses enfants, Stéphane et Fabienne, à ses petits-enfants qu'il adorait, à toute sa famille, au nom des élus du Conseil municipal, je vous adresse mes plus sincères condoléances.

Michelle Bernos est décédée en mai dernier. Elle a distribué le courrier dans les boîtes aux lettres durant quelques années et a participé activement à la vie de l'association des Retraités de la Commune.

Jean Pinsolle est décédé il y a quelques semaines. Tout le monde l'a connu comme étant le gardien de vaches sur la commune. Il avait 90 ans.

Le Conseil Municipal adresse ses plus sincères condoléances à l'ensemble des familles éprouvées.

## Transition énergétique

Trouver une solution pour consommer moins et mieux et développer les énergies renouvelables. Tout le monde est concerné.

Les personnes intéressées peuvent consulter, sur le site de MACS, la plateforme de rénovation énergétique de l'habitat fournissant conseil et accompagnement des particuliers ainsi que formation des artisans et mobilisation des professionnels de l'immobilier.

MACS s'est engagée dans une démarche de transition énergétique et a été labellisée **TEPCV (Territoire pour la Croissance Verte)** en février dernier. Son objectif est de diviser par 2 sa consommation d'énergie et de devenir **Territoire à Énergie Positive (TEPos)** d'ici 2050. La communauté de communes a adopté le 17 décembre 2015 sa **feuille de route pour 2016-2020**.

## Elections

Les élections présidentielles ont vu apparaître un jeune président de la république. 90% des électeurs inscrits se sont déplacés pour accomplir ce devoir civique. Vous étiez 85% au second tour qui a vu Emmanuel Macron obtenir 76% des suffrages.

Les élections législatives qui ont suivi, ont donné les résultats suivants : participation au premier tour : 60,5% et au second tour 58,2% Lionel Causse a obtenu 62,65% des suffrages.

## La compétence « Promotion touristique » est communautaire depuis le 1<sup>er</sup> avril 2017

L'Office de Tourisme Intercommunal de MACS est officiellement opérationnel depuis le 1<sup>er</sup> avril 2017.

Dans ce cadre, le Syndicat d'Initiative d'Azur ne peut plus exister en tant que tel et ne peut plus assurer la compétence « promotion touristique ». En revanche, nous envisageons de créer une association qui organisera des animations autour du terroir et de l'artisanat.

Pour les prestataires touristiques d'Azur qui souhaitent adhérer à l'Office du Tourisme Intercommunal afin de bénéficier de la promotion, le montant de l'adhésion est fixé à 10€ pour 2017 et le règlement à l'ordre de « office du tourisme intercommunal » est à adresser à l'Office du Tourisme de Soustons.

## YEGO et REZO POUCE



Bilan des occupations des transports YEGO les 6 premiers mois de l'année :

- 2015 : 38 700 voyages
- 2016 : 78 900 voyages
- 2017 : 95 000 voyages



### **YEGO PLAGE**

Comme chaque été depuis 4 ans, la navette Yego va fonctionner du 8 juillet au 3 septembre 2017

Elle desservira, gratuitement, la plage de Messanges à travers 3 aller/retour au quotidien

<b>Bourg - Plage</b>	<b>Tous les jours</b>	<b>Tous les jours</b>	<b>Tous les jours</b>
SOUSTONS – Isle Verte	13h25		
AZUR – Les Cigales	13h33		
AZUR - Le Tuc	13h40	14h30	15h15
AZUR - La Paillotte	13h46	14h36	15h21
AZUR - Azu'Rivage/Martin Pêcheur	13h47	14h37	15h22
AZUR - Mairie	13h52	14h42	15h27
MESSANGES – Hall des sports	14h00	14h50	15h35
MESSANGES - Moisan	14h01	14h51	15h36
MESSANGES - Plage	14h05	14h55	15h40

<b>Plage - Bourg</b>	<b>Tous les jours</b>	<b>Tous les jours</b>	<b>Tous les jours</b>
MESSANGES - Plage	17h00	17h45	19h30
MESSANGES - Moisan	17h02	17h47	19h32
MESSANGES – Hall des sports	17h03	17h48	19h33
AZUR - Mairie	17h11	17h56	19h41
AZUR - La Paillotte	17h16	18h01	19h46
AZUR - Azu'Rivage/Martin Pêcheur	17h17	18h02	19h47
AZUR - Le Tuc	17h25	18h10	19h55
AZUR- Les Cigales		18h15	20h00
SOUSTONS – Isle Verte		18h25	20h10

Pour accéder à toutes les informations pratiques : [www.mobi-macs.org](http://www.mobi-macs.org)

### **REZO POUCE**

Le dispositif Rézo Pouce proposé par MACS est un dispositif d'auto-stop organisé, structuré et sécurisé. Il est un moyen de compléter l'offre de transport en commun Yégo, XL'R et TER déjà présente sur le territoire.

Pour devenir conducteur, il vous suffit de coller votre autocollant Rézo Pouce sur votre pare-brise côté passager et de jeter un coup d'œil lorsque vous passer devant un arrêt. Sur la Commune d'Azur, il y a 3 arrêts : Place de la Mairie, devant la Médiathèque et à la Salle François Mitterrand.

Pour devenir passager, vous devez vous rendre à un arrêt Rézo Pouce avec votre fiche de destination.

Que vous soyez passager ou conducteur, inscrivez-vous en ligne sur [www.rezopouce.fr](http://www.rezopouce.fr) ou à la Médiathèque. Si vous êtes conducteur, présentez une pièce d'identité ainsi que votre permis de conduire. Si vous êtes passager, présentez une pièce d'identité.

Les adolescents peuvent également profiter de ce dispositif, sous la responsabilité des parents et avec leur autorisation.

Une fois votre inscription faite, vous recevrez un kit de mobilité (carte d'identification, macaron, fiche de réservation, fiches mobilité...).

Pour tout renseignement complémentaire, contacter Stéphanie au 05.58.73.71.25.

## Fleurir Azur

Cette année, la commission « Fleurir Azur » s'est donnée rendez-vous le samedi 17 juin pour parcourir notre village et visiter « les maisons et jardins fleuris ».

La nouvelle grille a été quelque peu modifiée suite à la tournée de l'année dernière et aux remarques des nouveaux membres de la commission.

Cette année, la commission s'est encore agrandie puisque nous avons accueilli Mme Jocelyne DUMORA... Bienvenue à elle !

Merci d'avance aux Azuriens pour leur implication, leur savoir-faire et leur créativité, qui permettront de récompenser, cette année encore, un grand nombre d'entre eux !!

La cérémonie de remise des prix aura lieu le samedi 14 octobre 2017.

## Cérémonie du 8 mai

Le 8 mai dernier, de nombreux Azuriens ont, comme chaque année, répondu présents à la cérémonie commémorative célébrant la fin de la seconde guerre mondiale.

Une douzaine d'enfants ont participé à ce geste citoyen en déposant des bouquets de fleurs au pied du Monument aux Morts.

En présence du porte-drapeau, Monsieur le Maire a déposé une gerbe sur le Monument aux Morts et invité l'assemblée à respecter une minute de silence en l'honneur des soldats morts pour la France.

Monsieur le Maire a ensuite fait la lecture du manifeste

L'assemblée a enfin été invitée à se recueillir lors du chant de la Marseillaise par les écoliers avant le traditionnel lâcher de bombes qui a clôturé cette commémoration.

Un vin d'honneur offert par la Municipalité a clôturé cette cérémonie.

## Médiation familiale

L'association AMCF (Accueil Médiation et Conflits Familiaux) travaille en partenariat avec l'Escale Info à Capbreton, la CAF et le Tribunal de Grande Instance de Dax.

Cette association s'adresse aux personnes d'une même famille en rupture de communication, à des couples vivants une séparation, en conflit... en recherche de solutions... à des grands-parents désireux de revoir leurs petits-enfants... à des frères et sœurs au sujet d'une succession, d'un parent âgé...

Vous pouvez contacter l'association au 06.23.26.05.63

## Nouveaux services

### **Couscousserie la Oumma**

Vous accueille du mardi au dimanche (midi et soir), sur place ou à emporter, à la carte ou formule du midi (avec buffet à volonté)

Venez déguster couscous, tajines, pâtisseries...  
au 208 Avenue Emile Sescousse à Azur  
Tél : 06.59.97.94.46

### **SKATE CROSS PARC : (ouvert du 1<sup>er</sup> juillet au 5 novembre de 10h à 24h) Sensation fortes pour les amoureux de la glisse et de la nature**

Venez découvrir des sensations nouvelles de glisse en pratiquant du skate cross électrique sur une piste de 800 mètres avec bosses et virages relevés adaptés à tous les niveaux à partir de 14 ans.

Situé à proximité des plages landaises, la base de loisir SCP vous propose la location électrique. (15 minutes à 15 € ou 40 minutes à 30 €)

Et également pour les amoureux de la nature, la location de fat bike électrique (1 heure à 15€) sur des pistes VTT balisées au cœur de la forêt landaise.

Idéal pour découvrir le plaisir de parcourir sans effort des chemins sableux impraticables avec un VTT ordinaire.

Sportive ou détente, quelques soit l'option choisie, la base de loisir d'Azur (40140) vous réserve des moments de plaisir et d'évasion inoubliables entre amis ou famille.

mail: [info@skate-cross-parc.fr](mailto:info@skate-cross-parc.fr)  
Tél :07.83.05.20.70

### **Journal Sud-Ouest :**

Si une personne souhaite assurer la distribution du quotidien « Sud-Ouest », elle peut se présenter au secrétariat de Mairie d'Azur.

## Croix Rouge Française

### **Cet été, la Croix-Rouge française vient à la rencontre des habitants des Landes**

**A partir de cet été la Croix-Rouge française lance une campagne de sensibilisation auprès du grand public. Durant cette période, les équipes de l'association viendront au domicile des habitants pour leur présenter les actions menées par la Croix-Rouge française des Landes avec pour objectif de gagner de nouveaux soutiens réguliers, qui lui permettront de poursuivre ses différentes missions en France comme à l'international.**

Les équipes de l'association, parfaitement identifiables grâce à un badge et une tenue aux couleurs de la Croix-Rouge française, passeront en porte-à-porte au domicile des habitants. Ils leur présenteront les différentes activités de l'association avec pour objectif d'obtenir de nouveaux donateurs réguliers. Les personnes qui souhaitent participer rempliront un bulletin et s'engageront à donner 15 euros par mois par prélèvement automatique. Ces visites ne feront en aucun cas l'objet d'une quête en espèce ou en chèque.

## Fête des Mères



La cérémonie en l'honneur des nouvelles mamans s'est déroulée le samedi 27 mai dernier, en fin d'après-midi à la salle François Mitterrand.

Mesdames Vallois, Labreuil, Lalanne, Dauga, Zebboudj, Rogez, Lacaze, Janeau, Ciocanaru, Escudié, Gimenez, Dauga, Clavier, ont été honorées par la Municipalité et ont reçu une composition fleurie. Bienvenue à Eléa, Louise, Jules, Charlie, Hanaëlle, Willow, Léo-Paul, Luis, Ethan, Constance, Effy, Emile, Paul.

Chaque maman présente s'est vu remettre une rose.

Cette cérémonie conviviale qui a réuni cette année encore de nombreuses personnes venues célébrer ensemble les mamans, s'est achevée autour d'un verre de l'amitié avec petits fours et gourmandises à grignoter.



## Estanqu'Arts



Mosaïque, peinture, dessin, photographie, création avec du matériel de récupération, miniature « en boîte », calligraphie, assemblage, collage, céramique, objets venus d'ailleurs, musique aborigène, feutre, fusain, sculpture, graff, ... étaient à l'honneur les 22 et 23 Octobre 2016.

Le Festival Intercommunal Festi'arts, organisé dans les Communes d'Azur, Messanges, Moliets-et-Maâ et Vieux-Boucau a été un réel succès. Une véritable interaction s'est naturellement installée entre les artistes et le public. Conseils, astuces et partage de leur savoir-faire ont été le fils conducteur de ce festival.

Comme un bijou offert à nos yeux, les 41 artistes qui ont exposé à AZUR ont embelli notre commune avec leurs magnifiques œuvres d'arts le temps d'un week-end.

Les ateliers ont aidé certains à se découvrir une âme d'artiste. En effet, quand certains repartaient avec une œuvre achetée sur un coup de tête grâce à un coup de cœur, d'autres avaient en tête de ramener leur propre création venant du cœur.

Ce festival a déplacé en plein mois d'octobre plus de 120 artistes et plus de 700 visiteurs sur les 4 communes.

Une dizaine de graffeurs ont investi les murs de la station d'épuration de Moliets pour exprimer leur art et transformer ces surfaces en béton en fresques exceptionnelles.

La déambulation nocturne animée par les **MONTS RIEURS** rassemblait plus de 150 participants mais ce n'était qu'une « petite » mise en jambes qui amenait les marcheurs à la place de la Bastide de Moliets pour assister au concert des groupes **LITTLE GIRL BLUES** suivi de **LUNE DELACHANCE** (Lune a également exposé ses œuvres à Azur) et pour finir en beauté, le groupe **PERSEPOLIS** vainqueurs de la première édition de « Crock Maïs » de Messanges en 2015.

Des urnes étaient mises à disposition pour voter pour l'œuvre de votre choix :

*Le prix public a été décerné  
au sculpteur Patrice BUENO*



*Le prix du jury a été décerné au graffeur  
Isaac BARREDA*



**Un grand merci aux artistes pour leur participation et aux bénévoles qui ont œuvré pour que cette manifestation soit une réussite.**

Cette année, Festi'arts devient Estanqu'Arts et se déroulera les 28 et 29 octobre 2017.



## REDUISONS LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Le gaspillage alimentaire s'observe à tous les stades de la chaîne alimentaire et concerne tous les acteurs : producteurs, transformateurs, distributeurs, restaurateurs, transporteurs ... sans oublier le consommateur, même s'il n'a pas toujours l'impression de gaspiller. En effet, chaque année un français jette en moyenne 79 kg de déchets alimentaires. Si une partie, composée des os et des épiluchures est inévitable, on estime que le gaspillage alimentaire représente entre 20 et 30 kilos dont 7 kilos encore emballés.

Ces déchets alimentaires encombrant inutilement nos poubelles et sont incinérés, pour le secteur du SITCOM côte sud des Landes, dans une unité de valorisation énergétique. Des gestes simples et des changements d'habitude permettent à chacun de réduire ce gaspillage alimentaire et de réaliser ainsi des économies car c'est environs 160 € par personne qui partent à la poubelle ... et en fumée !



Face à ce gaspillage, posons-nous les bonnes questions !

### « DLC, DDM », Quezako ?

La **Date Limite de Consommation** ou **DLC** est inscrite sur les denrées périssables comme la viande, la charcuterie, les plats préparés ou les yaourts. Ces produits à conserver au frais comportent la mention « à **consommer jusqu'au ...** » et sont susceptibles, après une courte période, de présenter un danger pour la santé humaine.

La **Date de Durabilité Minimale** ou **DDM** est inscrite sur les produits d'épicerie sèche tels que la farine, les pâtes, le riz, le sucre ou encore les conserves. Ils comportent la mention « à **consommer de préférence avant le ...** » et peuvent être consommés sans danger une fois la date dépassée.

#### A SAVOIR !

La **DDM** ou Date de Durabilité Minimale, est le terme qui remplace la **DLUO** ou Date Limite d'Utilisation Optimale.

### Pourquoi garder nos restes de repas ?

Les restes de pâtes, légumes ou viande **peuvent facilement être réchauffés ou accommodés de nouveaux plats**. Un peu d'imagination et le repas du lendemain est tout trouvé ! Cakes, gratins, tartes, ou autres...les recettes ne manquent pas ! De nombreux sites internet proposent des recettes anti-gaspi. Alors, ... à vos fourneaux !

#### PETITE ASTUCE !

Fini le casse-tête, voici les doses crus, pour une personne, à respecter pour cuire au plus juste :

**Pâtes** : 60 à 80 g en accompagnement et 100 à 120 g pour un plat unique

**Riz** : 60 g soit l'équivalent d'un ½ verre

**Légumes secs** (lentilles, haricots, ...) ou céréales (semoule, boulghour, blé, ...) : 60 g

### Bien ranger notre frigo...oui, mais pourquoi ?

Dans le réfrigérateur ou les placards, placer systématiquement en première ligne les produits entamés ou bientôt périmés, c'est le meilleur moyen d'éviter de les oublier et les laisser se détériorer. Pour optimiser la conservation et limiter ainsi le gaspillage, les aliments doivent être rangés au bon endroit en fonction des zones de fraîcheur et les aliments entamés doivent être stockés dans des boîtes hermétiques sur lesquelles est notée la date de péremption.

#### A SAVOIR !

Pour éviter la prolifération des bactéries, j'enlève les **suremballages** en carton ou en plastique et je nettoie régulièrement mon réfrigérateur.

**PLUS D'INFOS** sur le site internet [www.casuffitlegachis.fr](http://www.casuffitlegachis.fr) ou en téléchargeant le guide des déchets alimentaires sur [www.sitcom40.fr](http://www.sitcom40.fr)

# Etat-Civil

## Naissances



Ethan Lart, né le 23 janvier 2017  
Constance Escudié, née le 9 mars 2017  
Effy Milhau, née le 17 mars 2017  
Emile Dauga, né le 25 mars 2017  
Paul Barrouillet, né le 17 mai 2017

Tous nos vœux de bonheur.

## Mariages



Simone Daumas et Abdelmalek Younsi, le 13 mai 2017.  
Claire Serin et Pierre Grosmond, le 27 mai 2017

Tous nos souhaits de bonheur.

## Décès

Hyacinthe Traineau décédé le 15 janvier 2017  
Alkis Bellenis, décédé le 1<sup>er</sup> février 2017  
Nahuel Ayala décédé le 10 février 2017  
Daniel Darmaillac décédé le 10 avril 2017  
Michel Roger décédé le 13 avril 2017  
Michelle Bernos, décédée le 14 mai 2017  
Jean Pinsolle décédé le 18 mai 2017

Toutes nos condoléances aux familles éprouvées.

# La Vie des Associations

## Les Archers d'Azur



La saison de tir à l'arc se poursuit avec toujours 2 entraînements par semaine et des archers très présents et sérieux, ce qui entraîne de très bons résultats et une bonne participation en compétition.

### RESULTATS SPORTIFS : tir en salle à 18m

–**Dax** : Valentin 1<sup>er</sup>, Marie-Pierre 1<sup>ère</sup>, Yann 1<sup>er</sup>, Baptiste 1<sup>er</sup>, Jean Marie 5<sup>ème</sup>, Guillaume 6<sup>ème</sup>, Pierre 11<sup>ème</sup>, Maxime 15<sup>ème</sup>, Sylvie 4<sup>ème</sup>

–**Pontenx les Forges : Championnat des Landes** : Valentin 1<sup>er</sup>, Yann 1<sup>er</sup>, Marie-Pierre 1<sup>ère</sup>, Guillaume 2<sup>ème</sup>, Baptiste 3<sup>ème</sup>, Jean Marie 5<sup>ème</sup>, Pierre 6<sup>ème</sup>

Le 2 Avril, nous avons organisé le Challenge des Débutants sur le stade. 9 archers d'Azur y ont participé et se sont très bien débrouillés :

–**poussin dame** : Lilou Ley 1<sup>ère</sup>

–**poussin hommes** : Bourdet Maurel Guilhem 1<sup>er</sup>, Dan Mathéo Popa 4<sup>ème</sup>, Thomas Goalard 5<sup>ème</sup>, Axel Quemener 6<sup>ème</sup>,

–**seniors dames** : Pauline Minard 1<sup>ère</sup>, Céline Cazaly 4<sup>ème</sup>

–**seniors hommes** : Nicolas Ley 1<sup>er</sup>, Alexis Faure 9<sup>ème</sup>

–**Arcachon : tir campagne** : Guillaume 6<sup>ème</sup>

–**Boé : 70m équipe DRE** : Baptiste, Guillaume, Jean Marie, Mathieu 9<sup>ème</sup>

–**Pontenx Les Forges** : Valentin 1<sup>er</sup>, Marie-Pierre 1<sup>ère</sup>, Baptiste 1<sup>er</sup>, Jean-Marie 2<sup>ème</sup>, Yann 2<sup>ème</sup>

–**Auros : tir campagne** : Guillaume 5<sup>ème</sup>

–**Blanquefort : tir campagne** : Yann 1<sup>er</sup>, Guillaume 2<sup>ème</sup>

–**Tarnos** : Yann 1<sup>er</sup>, Jean-Marie 1<sup>er</sup>, Valentin 2<sup>ème</sup>, Baptiste 2<sup>ème</sup>, Pierre 7<sup>ème</sup>

–**Dax** : Yann 1<sup>er</sup>, Valentin 2<sup>ème</sup>, Jean Marie 2<sup>ème</sup>, Pierre 6<sup>ème</sup>, Baptiste 6<sup>ème</sup>, Jean-Marie 7<sup>ème</sup>, Guillaume 8<sup>ème</sup>

Il y a eu une compétition amicale à Saint Médard en Jalles où 5 équipes composées d'un homme et d'une femme ont participé.

Comme d'habitude, nous avons participé au Printemps d'Azur et nous remercions toutes les personnes qui sont venues nous voir et qui ont fait honneur à nos pâtisseries maison.

Le 27 mai, un de nos archers, Maxime Vasseur, s'est marié et nous lui souhaitons tous nos vœux de bonheur.

Cet été, pendant les vacances, nous allons faire des initiations de tir à l'arc comme l'année précédente. Si vous êtes intéressé, des affiches seront distribuées un peu partout. Merci.

**LES ARCHERS D'AZUR VOUS SOUHAITENT DE BONNES VACANCES.**

## Comité des Fêtes



L'assemblée générale s'est tenue le 28 janvier. Des membres du bureau ont cédé leur place à des nouveaux, en voici la composition :

Présidente: Séverine Loubsens, vice présidente: Françoise Lassalle, trésorier: Christophe Aguadé , trésorière adjointe: Noémie Lacaze , secrétaire: Guillaume Daleau, secrétaire adjointe: Aude Caudieux Quelen, membres du bureau: Sandra Meuret, Joelle Marcon, Marie-Laure Larrazet, Jean-Marie Larrazet, Clothilde Amiel et Anthony Blin.

D'autres membres ont également fait part de leur décision d'arrêter. Nous les remercions pour leur dévouement.

Le loto du 11 mars a bien fonctionné. Le prochain aura lieu début novembre. La date reste encore à confirmer.

La sortie ski du mois de février a connu moins de succès que l'an passé. Nous ne savons pas encore si elle sera reconduite l'année prochaine.

### Dates des manifestations à venir :

\* le 14 juillet : aura lieu le traditionnel pain et fromage. Nous espérons vous y voir plus nombreux que les années précédentes.

\* Sardinade : Samedi 12 Août à partir de 19h. Le groupe folklorique reste encore à déterminer. Le bal sera animé par le podium boom light. Soirée à thème.

Celle du mois de Juillet est supprimée par manque de bénévoles.

\* Fêtes locales : Elles auront lieu du 25 au 27 août. Le podium boom light animera les soirées avec des surprises à la clé. La banda Lous Tiarros sera également parmi nous comme à son habitude pour le repas du samedi soir. Cette année nous ne pourrons pas avoir de magret dû à la grippe aviaire. Nous le remplaceront par autre chose. En espérant pouvoir remettre le magret au menu dès l'année prochaine.

\* Loto : début novembre.

Le comité des fêtes recrute, nous avons besoin de bénévoles !!!!

Vous qui êtes nouvel habitant ou non. Jeune ou moins jeune. Vous avez envie de vous investir dans le monde associatif et participer à la vie du village, c'est l'association qu'il vous faut. Joie, bonne humeur et partage sont quelques-unes de nos priorités.

Cet investissement ne demande pas plus de 10 jours sur 365 jours que compte 1 année.

A l'heure actuelle, par manque de bénévoles, nous sommes contraints d'annuler certaines de nos manifestations, qui, par conséquent, rend notre village moins festif. Quel dommage !

Nous comptons sur vous. C'est également l'occasion de faire des rencontres et de s'intégrer au village.

Si vous êtes intéressé, contactez-nous à l'adresse mail [comitedesfetesazur@gmail.com](mailto:comitedesfetesazur@gmail.com).

*Le comité des fêtes vous souhaite une bonne saison estivale.*

## Les Amis d'Azur

Tout d'abord, merci à toutes et à tous d'être venus nombreux à la mayade.

Cette année, nous étions plus nombreux que l'an passé soit environ 210 personnes à partager ce repas convivial. La paëlla, a cette année, été remplacée par du couscous, les convives ont apprécié ce changement. Par la suite, Eloi a su animer la soirée avec brio. Le mai, cher à toute la commune, est resté debout jusqu'au 31 mai conformément à la tradition.

Cette année plus de trente jeunes s'impliquent dans l'association que ce soit pour la préparation du mai autant que pour le bon fonctionnement du repas. Nous attendons d'ailleurs l'arrivée de nouveaux jeunes l'année prochaine. La bonne ambiance au sein de l'équipe permet de réaliser le travail rapidement et dans la convivialité.

Pour réaliser le repas, le matériel des associations Azuriennes a été nécessaire. Aussi, nous remercions le Club de Football, le Comité des Fêtes ainsi que l'ACCA.

Nous tenons aussi à remercier tous les bénévoles nécessaires à la réalisation du repas. Sans eux, tout cela ne serait pas possible.

Cet été, le cochon de lait du dimanche à midi des fêtes sera reconduit (toujours sur réservation). Les différentes animations restent à définir. Nous espérons vous voir aussi nombreux que l'an passé pour clôturer les fêtes.

## Gym'Azur

Une saison s'achève qui a vu un effectif stable de 25 personnes (et toujours seulement deux hommes...) continuer d'apprécier les cours très variés de gym douce accessibles à tous, quel que soit l'âge, le sexe ou la condition physique.

La gym douce n'a aucune contre-indication et possède de multiples bienfaits. Elle est notamment efficace contre le stress, la fatigue chronique, l'insomnie, les douleurs articulaires, le mal de dos... C'est enfin une excellente méthode de relaxation apportant un bien-être intégral.

La gym douce est un concept alliant étirements, contractions musculaires, exercices de visualisation, méthodes de respiration et automassages.

Enfin, élément essentiel, les cours permettent de passer un bon moment avec un groupe d'amis(es).

Notre effectif peut encore se développer, aussi nous attendons à la rentrée de septembre ceux et celles qui souhaiteraient partager un moment de détente sportive en toute convivialité.

Les cours reprendront le lundi 18 septembre 2017. Les deux premiers sont gratuits pour les nouveaux, permettant ainsi de découvrir et d'apprécier l'activité. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le bureau.

Bon été à toutes et tous.

Le bureau  
05 58 48 26 62





## **CLUB DES RETRAITES D'AZUR**

Après les fêtes de fin d'année, nous avons repris le cours de nos rencontres mensuelles par la traditionnelle galette des rois accompagnée du non moins traditionnel tirage de la bourriche. Une soixantaine des quatre-vingt-dix adhérents participaient à cet après-midi récréatif.

Petit intermède en février, rencontre avec la « Prévention Routière ». Deux heures de rafraîchissement des connaissances avec deux animateurs, des projections de situations, bref séance utile et agréable pour laquelle on pensait réunir plus que la trentaine de présents.

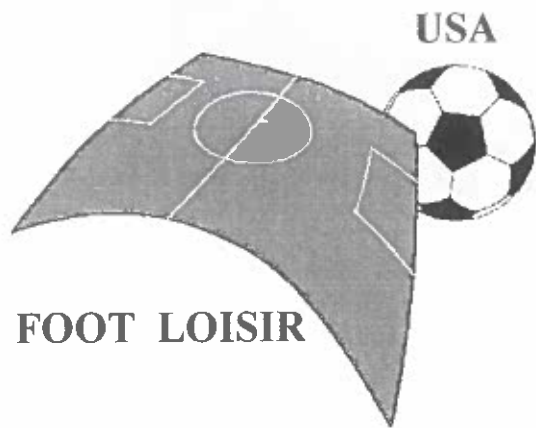
En février, c'est la réunion consacrée à l'assemblée générale de notre association ; un peu plus de la moitié des adhérents y ont participé et approuvé le compte rendu d'activité, y ont élu les administrateurs et ont notamment entériné l'entrée au conseil d'administration de Jean Denis Dulas en remplacement de Gigi Charret qui souhaitait prendre du recul après de nombreuses années d'activité au sein du conseil d'administration.

Un mois plus tard, le vingt-deux mars, pour accompagner les Moules/Frites, nous avons prévu une animation « maison » par J Paul, les circonstances en ont décidé autrement, c'est partie remise.

Au mois d'avril, un goûter et bourriche et en mai une sortie en car. France et Françoise en chefs de file, moi en assistant, avons proposé une visite de la capitale régionale. Le jeudi dix-huit mai à huit heures et demie nous sommes partis vers Bordeaux sous la pluie. L'office de tourisme nous a fourni un guide qui pendant deux heures nous a fait circuler dans la ville. Certains ont découvert, d'autres ont revu le Bordeaux d'aujourd'hui. Moi qui ai poursuivi des études en partie bordelaises il y a longtemps, même très longtemps, j'ai trouvé une ville propre et embellie, bien différente de celle connue jadis. Pour tous, je pense que la balade fut agréable. La « Belle époque » place des quinconces nous a très bien reçu avec une bonne cuisine. Pour digérer nous sommes partis au « Quai des marques » pour la séquence shopping. La pluie a continué à gâcher en partie la promenade. Dix-sept heures direction Azur. Bonne ambiance, bonne organisation, en un mot : une bonne sortie.

Le semestre va se conclure par un barbecue et une après-midi récréative.

**Bonnes vacances.**



Cette saison, nous avons disputé quelques matchs et plusieurs tournois. Le jeu proposé par l'équipe est de plus en plus plaisant et le groupe est très soudé ; l'ambiance est au beau fixe avec des petites soirées « foot-jeuxdetable-apéro-tapas » organisées par les cadres de l'équipe.

Le 11 février, nous avons organisé le traditionnel repas d'hiver, avec environ 120 convives, ponctué par une bonne soirée menée par notre DJ préféré Eloi.

Le 22 avril, nous sommes allés à Bordeaux assister à la rencontre Bordeaux-Bastia. 27 participants (joueurs, azuriens, ou tout simplement supporters des Girondins) ont fait le déplacement. Les bordelais nous ont offert une belle victoire 2-0 au terme d'une belle rencontre.

Le 10 juin, nous avons organisé notre tournoi qui a réuni 8 équipes. Et c'est sous une chaleur étouffante que l'équipe des « Cardiac » de Tarnos a remporté le tournoi pour sa première participation. Félicitations à eux. Cette journée s'est ponctuée par le traditionnel repas de fin de saison préparé par nos fidèles bénévoles. L'ambiance, menée par l'équipe de rugby de Lesperon, a été des plus festives.

**RAPPEL :** Rendez-vous le 18 aout pour la grande soirée cabaret que nous organisons sur le stade municipal avec la fameuse troupe des « ANNEES BOUM ».

Nous vous attendons nombreux.

Pensez à réserver rapidement auprès de

**Jacques DAUGA**

Tél. : 05.58.48.25.80 (H.R ou soir)

Tél. : 06.08.23.44.44

Merci à tous les participants à nos diverses manifestations ainsi qu'à nos bénévoles, anciens et nouveaux, qui sont toujours aussi dynamiques et efficaces.

**BONNES VACANCES À TOUS.**



# SCRABBL'AZUR

C'est avec beaucoup d'émotion que nous vous présentons le bilan de cette année scrablesque.

En effet, Gaston Humblot arrête son mandat après six années de Présidence. N'étant pas sur place, nous le remercions chaleureusement pour ses actions au sein du club. Il s'était aussi intégré à la vie du village en participant aux manifestations du Club des Retraités.

Après une période d'inquiétude pour la viabilité de ce club au sein de la fédération ses adhérents retrouvent le sourire. Une arbitre officielle de Gujan Mestras, Odile Boestch, s'engage à venir animer des séances de compétition une fois par mois. La stimulation et le plaisir de jouer sont revenus.

Pourtant, peu de joueurs participent à des tournois officiels de la fédération (difficultés de déplacement...). Le club les félicite et ils glanent des récompenses et des points.

Mais n'oublions pas qu'à ce jour nous accueillons tous ceux qui veulent s'initier ou compéter...en passant un moment de détente et de frisson quand il faut rendre le bulletin...c'est la prise de risque.

La fin de la partie se terminant par un goûter est un moment d'échanges et de discussions animées.

L'Assemblée Générale est fixée au mardi 20 juin à 11 heures, suivie d'un repas chez Nicolas et retour pour une partie officielle. Les neurones vont-ils bien fonctionner ?..mais c'est si bon de partager.

Rendez vous pour la reprise le **5 Septembre 2017 à 14 heures**





Bulletin élaboré par la Mairie d'Azur

Tél. 05 58 48 13 06 - Fax 05 58 48 07 99 - Email : [mairie.azur@wanadoo.fr](mailto:mairie.azur@wanadoo.fr) - Site : [www.mairie-azur.fr](http://www.mairie-azur.fr)